

EXPOSITION DE TRAVAUX D'ÉCOLIERS DANS LE CLOÎTRE DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Marie-Hélène Millet, Conseillère départementale, a eu le plaisir de participer au vernissage de l'exposition « Pour une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, et à l'étude du patrimoine » coordonnée par la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN 41). L'exposition est à découvrir dans le cloître de l'Hôtel du Département jusqu'au 15 juin 2017.

Chaque année, avec l'accord de la Direction académique, l'Union des DDEN du Loir-et-Cher propose aux enseignants et aux élèves des écoles publiques de **promouvoir leurs actions éducatives au travers de l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, et à l'étude du patrimoine**. Le thème ne change jamais car il est suffisamment vaste pour être le même chaque année.

L'objectif est de **valoriser les travaux des écoles** par le biais d'une exposition de plusieurs œuvres : des panneaux, maquettes, livres, etc.



Cette année, 38 classes ont participé à ce projet dont 16 classes élémentaires et 22 classes maternelles. Toutes les écoles qui exposent leurs travaux sont récompensées. Elles ont reçu des livres pour toutes les écoles participantes, deux visites au ZooParc de Beauval pour deux classes ainsi que deux visites au château de Chaumont pour deux autres classes. Ces récompenses sont remises chaque année à des classes différentes pour que tous les enfants puissent en profiter.

En parallèle, chaque année un journal des DDEN du Loir-et-Cher « Spécial Environnement » est totalement dédié à cet événement. Ce journal est largement diffusé auprès des écoles, des municipalités et des personnalités du département.

À propos de ... DDEN 41

Les délégués départementaux de l'éducation nationale sont nommés officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Ils sont désignés pour un mandat de 4 ans et exercent leur fonction dans la ou les écoles dont ils ont la charge.

Missions : visiter les écoles, participer aux travaux du Conseil d'école, assister aux réunions des délégations, participer aux enquêtes nationales, suivre l'organisation scolaire, inciter à la participation à des actions pédagogiques, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12